

Edito

Dans un contexte de crise et de surendettement des Etats qui affole bon nombre d'entre nous, le parlement est saisi de trois objets concernant la problématique du surendettement privé et de la prévention. Le CSP encourage vivement les politiciens de tout bord à soutenir ces trois motions qui visent à mettre des moyens au service de la prévention, mieux connaître par des statistiques détaillées le profil des personnes surendettées et interdire la publicité pour le petit crédit. En effet, aujourd'hui celui qui s'endette, même pour ses besoins les plus élémentaires, peut se voir très rapidement privé de ses droits.

C'est dans ce contexte de crise et de réduction des moyens que le CSP développe ses actions avec le soutien de dons qu'il partage, dans l'urgence ou à moyen terme; de dons qu'il redistribue au mieux, ici. Grâce à vous, fidèles donateurs, nous avons de quoi persévérer dans la voie que nous avons choisie: faire primer les besoins réels de nos concitoyens sur les mirages de la consommation. Une démocratie digne de ce nom se mesure à la dignité de tous ses membres. Une fois de plus, le CSP s'engage en faveur de ceux qui souffrent et qui sont en difficulté!

Alain Bolle, Directeur

Actualité



© Fred Merz / Rezo.ch. Adilson, 32 ans, trieur de sacs plastiques fins. Aterro Jardim Gramacho, Rio de Janeiro, Brésil, 2010. Image tirée de la série « Les Jardiniers de Gramacho ».

Pas près d'oublier leur dette!

« Certains demandeurs d'asile s'achètent de belles voitures et ne s'habillent qu'avec des vêtements de marque, et tout ça grâce aux généreuses aides sociales qu'ils reçoivent... »

Qui n'a jamais entendu de telles affirmations? En effet, les mythes les plus fantasques circulent autour de la richesse abusive des demandeurs d'asile. Mais qu'en est-il réellement? À Genève, un demandeur d'asile, tout comme une personne admise

à titre provisoire (permis F), reçoit 451 francs d'aide sociale par mois. C'est 526 francs de moins que l'aide sociale établie pour l'assistance publique ordinaire. Avec cette somme, les demandeurs d'asile doivent subvenir à tous leurs besoins, en dehors de l'hébergement, de l'assurance maladie et de l'abonnement Unireso. Trois repas par jour, une ou deux communications et un habit plus tard, il ne reste plus rien! Pour échapper à cette condition peu

enviable, les demandeurs d'asile et les personnes admises provisoirement ont le droit de travailler. On leur demande alors de participer aux frais d'assistance – logique, puisqu'il serait indécent qu'une personne assistée reçoive un plein salaire. Seulement, la participation demandée est telle que souvent les personnes concernées ont du mal à joindre les deux bouts. Ne payant alors plus leur loyer, leur redevance TV ou leur prime d'assurance maladie,

Edito - Actualité	1-2	Dossier	3-4	Services	5	Dons - Vente de vin CSP	7
Mon Job au CSP	2	Le Cri de la rédaction	4	Zoom sur	6	Le CSP donne la parole	8

Actualité (suite)

ils s'endettent.

Travailler n'est donc pas une mince affaire pour cette population : il faut déjà trouver un emploi, convaincre un employeur de procéder à quelques démarches administratives supplémentaires, accepter parfois des tâches qui ne sont pas à la hauteur de la profession exercée dans le pays d'origine, organiser son quotidien différemment (quand on est mère ou père de famille) pour à la fin risquer de ne gagner qu'un maigre bénéfice, voire de s'endetter plus rapidement qu'une personne qui reste assistée... voilà qui n'est pas très incitatif !

Certaines personnes vont faire des pieds et des mains pour tenter de sortir de l'assistance. Sortir de l'assistance permet notamment aux personnes qui bénéficient de

l'admission provisoire de prétendre à l'octroi d'un permis B (possible après cinq ans). Celles et ceux qui parviennent finalement à obtenir le fameux sésame le font au prix d'importants efforts et d'une persévérance tout à fait remarquables.

Voilà pour la réalité à laquelle le service Réfugiés est confronté. Les compétences juridiques et sociales de notre équipe sont entièrement dédiées au concours que nous apportons à ces personnes, le plus souvent contraintes d'attendre et d'errer avec une grande angoisse. En réalité, les demandeurs d'asile sont bien loin de mener le train de vie confortable que certains s'imaginent.

Aldo Brina, chargé d'information
Service Réfugiés



Mon job au CSP: assistante au service de la comptabilité!



Katia Tschanz travaille au service de la Comptabilité depuis 1998. Elle donne également un précieux coup de main au service de la base de données de nos donateurs.

Mon travail au CSP me motive beaucoup. La logique des chiffres me passionne.

D'autre part, je vois passer les liquidités, donc la réalité de l'argent. Mon horizon professionnel est en somme dessiné par la balance des débits et des crédits, domaine qui me fascine.

Ce qui me plaît surtout, c'est l'entente avec mes collègues, ceux avec qui je partage mon espace de travail et ceux que je croise dans toute la maison CSP : il y a une chaleur humaine qui me ressource; un appui sincère, complètement désintéressé, qui me fait régulièrement chaud au cœur.

Cette générosité se retrouve aussi au centre de mes tâches quotidiennes, car je peux

observer chaque matin le mouvement des dons que des personnes, même de revenus très modestes, envoient à notre institution ; l'attribution des fonds ; les montants alloués à nos bénéficiaires ; des cotisations, des frais d'inscription pour les séjours et activités Bel âge ; l'apport d'honoraires consentis par les individus ou les familles désireux de rembourser au moins en partie l'aide que le CSP leur alloue. Grâce aux dons reçus, notamment le fonds Budget des Autres, le CSP peut dépanner beaucoup de monde autour de nous. Cela aussi, c'est gratifiant.

Tous ces mouvements comptables exigent une grande

précision – que je m'efforce d'appliquer dans mes fonctions, avec le maximum de discrétion.

Des mises à jour régulières d'outils informatiques me permettent de rester attentive aux innovations technologiques, d'améliorer mes qualifications et d'enrichir mon expérience professionnelle. Je me trouve à la fois au carrefour d'un immense réseau et d'un petit bureau, opportunité pour laquelle je voudrais dire ici toute ma reconnaissance.

Katia Tschanz
Assistante service Comptabilité

Surendettement: le CSP innove et agit

Deux collaborateurs du service Social décrivent les actions menées par le CSP pour prévenir les dettes auprès des 16 - 25 ans.

En 2004, à l'occasion du 50^e anniversaire du CSP, le service Social, avec la troupe du théâtre Caméléon, met en scène « A la poursuite du découvert » spectacle interactif sur le thème de l'endettement des jeunes. Des classes d'écoles secondaires à Genève vont s'intéresser et participer à ce spectacle, qui est encore en tournée aujourd'hui. Le CSP saisit dès lors cette opportunité pour initier une réflexion et mettre sur pied un programme de prévention contre le surendettement.

L'équipe de travailleurs sociaux du CSP Genève, s'inspirant notamment du dispositif de sensibilisation imaginé par le CSP Neuchâtel « Les Ficelles du budget », organise en mars 2010 un atelier destiné à de jeunes adultes. Au Collège et Ecole de commerce Emilie-Gourd, une équipe très motivée invite le CSP à intervenir, avec le soutien du groupe « Mieux Vivre à l'école ». A ce jour et dans des conditions favorables, ce sont 17 classes d'apprentis entre 16 et 25 ans (environ 300 étudiants) dont les formations concernent le commerce de détail, la gestion ou encore la pharmacie, qui ont participé à ces ateliers. Une autre expérience positive a également eu lieu dans une classe de formation professionnelle spécialisée.

Qui s'endette aujourd'hui ?

Il n'existe pas de profil type ni de catégorie sociale particulièrement touchée.

En effet, tout le monde peut avoir des dettes. Parfois le CSP voit arriver des personnes qui n'ont plus de logement, qui n'ont plus accès aux soins, faute d'avoir pu payer régulièrement leur loyer ou leur assurance maladie. En plus d'apporter un soutien à des personnes dans des situations financières difficiles, le CSP a considéré indispensable d'engager des actions préventives.

Les Ateliers Budget du CSP

Dans un premier temps, une pédagogie dynamique, notamment basée sur le photo-langage et les représentations, permet de questionner ses propres valeurs et son fonctionnement par rapport à l'argent. Lors de ces ateliers, les échanges se font dans un climat de respect, de non jugement et de confidentialité.

A partir d'une photo, les participants sont ainsi invités à exprimer une représentation de l'argent. Certains évoquent de belles vacances, d'autres se voient au volant d'une voiture de sport alors que d'autres pensent à remplir leur frigo.

Dans un second temps, les jeunes sont interpellés et sensibilisés aux différents postes d'un budget. En effet, tout le monde a des



Photo © CSP Dépliant « Apprendre à gérer son budget »

Vers une pédagogie constructive et durablement utile

charges obligatoires et indispensables pour assurer ses besoins vitaux et atteindre un certain bien-être. Alors, les professionnels saisissent l'occasion pour transmettre le sens et l'utilité de chacune de ces dépenses. Dans un dernier temps, les participants établissent en groupe différents budgets afin de se confronter à la réalité.

En parallèle, un projet ambitieux de mallette pédagogique, en collaboration avec

les CSP Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura, projet pour lequel les quatre CSP cherchent encore activement des fonds, est en cours d'élaboration. Le « kit de prévention » imaginé permettra d'aborder de manière ludique et non moralisatrice la question du budget des jeunes avec une efficacité pédagogique accrue. L'objectif est de présenter une vision positive et motivante de la problématique de la gestion de l'argent.

Suite page 4

Dossier (suite)

L'Atelier Budget et le « kit de prévention » sont ainsi des supports de prévention du surendettement destinés aux adolescents et aux jeunes adultes.

En effet, mener sa barque dans la société passe de plus en plus par une autonomie de gestion. Quand le budget est équilibré, on découvre alors, petit à petit, qu'une marge même minime existe.

L'exercice réussi permet souvent de se détacher des schémas, des habitudes de consommation et de se projeter dans l'avenir.

Aujourd'hui, fort de l'expérimentation originale initiée, le CSP peut offrir son rôle d'expert auprès d'instances publiques, nouer des partenariats avec d'autres organismes et des associations. Il est d'ailleurs de

plus en plus sollicité. Notons enfin que le CSP est membre de Dettes Conseil Suisse, association faîtière des organisations d'assainissement de dettes, s'occupant entre autres des pratiques et d'éthique en matière de gestion des situations de surendettement.

Anne-Marie Hirt, Olivier Lozeron
Service Social

Brochure utile CSP

Cesla Amarelle, Nicolas Peter, Mix & Remix.
Petit manuel pour acheter et consommer sans dettes.
Edition genevoise 2010
8.40 Fr.



© CSP NE

Le Cri de la rédaction

10 francs par jour

Les demandeurs d'asile déboutés n'ont plus droit qu'à une aide d'urgence. Celle-ci à Genève, s'élève à 10 francs par jour par personne.

À sept heures, Darya* se réveille. Un coup d'œil par la fenêtre lui indique que l'hiver est arrivé. Elle met sur elle presque tous les habits qu'elle possède et part faire des courses. Dans son porte-monnaie : 10 francs.

Au supermarché, elle achète 560 grammes de pain toast pour 1.05 franc, une orange à 60 centimes, une boîte de conserve de to-

mates à 80 centimes, et 250 grammes de fruits secs pour 2.70 frs.

En sortant du supermarché, elle mange quelques tranches de pain toast, avec des fruits secs. Elle boit à une fontaine puis s'assied sur un banc et savoure son orange. Que va-t-elle faire aujourd'hui ? Rien. Elle n'a pas le droit de travailler et n'a pas assez d'argent pour s'offrir des loisirs.

À midi elle rentre au centre. Elle se fait cuire du riz acheté la veille, qu'elle sale grâce aux petits sachets qu'elle a chipés dans une

cantine. Pour le goût, elle mélange au riz les tomates en conserve.

Après son repas, Darya erre seule dans les rues. Elle croise une compatriote qui lui propose de prendre un café. Darya n'ose pas refuser, parce qu'elle a honte de sa condition. Le café lui coûte 2.40 frs.

Ayant quitté son amie, Darya ressent plus que jamais le besoin de parler à ses proches restés au pays. Elle met 1 franc 70 dans une cabine téléphonique et leur parle pendant quelques minutes.

En rentrant vers le foyer d'aide d'urgence, Darya passe devant une sandwicherie. L'odeur qui s'en échappe lui donne l'eau à la bouche. Elle fouille dans sa poche : il ne lui reste que 75 centimes. Elle mange encore quelques fruits secs et va se coucher. Mais pour Darya, demain ne sera pas un autre jour.

Aldo Brina
Chargé d'information
Service Réfugiés

* Prénom fictif

Procédures d'encaissement: mieux vaut payer le plus vite possible!



Arbre à monnaie, Chine ancienne

De nos jours les dettes ne sont plus un tabou mais bien plutôt une façon de vivre. Il n'y a qu'à voir les publicités en grand format à tous les coins de rue qui nous vantent l'accès facile au crédit afin de ne rien rater des derniers *must* de la consommation. Pourtant, faute de comprendre que le crédit ne fait que déplacer le moment où il faudra vraiment payer, certains s'y brûlent les ailes et risquent d'affronter une très longue traversée du désert. Pour ceux-là, les conseils d'un service juridique comme le nôtre viennent souvent trop tard puisque nous ne

pouvons que leur confirmer que leurs dettes sont bel et bien dues et qu'il n'y pas moyen d'arrêter la machine des poursuites.

Un souci de légalité

Cependant, nous avons parfois l'occasion de pouvoir conseiller utilement nos consultants en proie à des créanciers aux méthodes brutales et peu soucieux de légalité. L'une des situations couramment rencontrées concerne des frais de procédure ou d'encaissement complètement démesurés rajoutés à la créance. En bref, il s'agit d'entre-

prises spécialisées dans le recouvrement des dettes qui s'arrogent, au motif de couvrir leurs dépenses, des frais de procédure qui dépassent souvent le montant de la dette initiale. Cette pratique est connue sous le nom des « frais selon 106 CO » puisque c'est le libellé que porte en général cette ligne de la facture. Il semble clair pour le citoyen lambda qu'une référence aussi sérieuse à notre code des obligations présente toutes les garanties de la légalité.

Art 106 CO

Quelle est donc la situation légale de ces fameux frais ? En réalité, si l'art 106 CO permet bien d'encaisser certains frais supplémentaires, il s'agit uniquement des frais justifiés, comme l'envoi d'un courrier de rappel, mais en aucun cas de la rémunération d'un mandataire pour exécuter l'encaissement. Le droit des poursuites, qui prévoit lui aussi certains frais à la charge du débiteur, exclut expressément le droit de facturer des frais de mandataire. Il en résulte que ces frais supplémentaires sont injustifiés; il faut donc refuser de les payer et régler rapidement la dette initiale.

Malheureusement, les organismes de recouvrement, qui connaissent bien la psychologie d'un débiteur aux abois, offrent souvent un délai de paiement contre la

signature d'une reconnaissance de dette. En effet, le débiteur trop content d'obtenir du temps pour se retourner acceptera de signer un tel document par lequel il reconnaît non seulement la dette initiale mais également les frais supplémentaires. Cette tactique obligera par la suite le débiteur à payer également ces frais qu'il a reconnus.

En état de non-poursuites

D'ailleurs, celui qui paye la dette initiale, en signalant qu'il ne s'acquittera pas des frais injustifiés, n'est pas toujours tiré d'affaire car souvent l'entreprise refusera de retirer la poursuite et la laissera dormir. Le but de cette manœuvre est évidemment de contraindre le débiteur à payer ces frais pour retrouver un « casier vierge ». En effet, celui qui a besoin d'une attestation de non-poursuites pour la recherche d'un travail ou d'un logement, s'apercevra rapidement à quel point il peut être long et coûteux de faire radier un commandement de payer, même s'il est injustifié et émis par un créancier de mauvaise foi.

Rémy Kammermann
Juriste

... une journée de solidarité de Six Group



Des entreprises, comme Firmenich, Procter & Gamble ou Six Group ont choisi plusieurs associations dont le CSP pour mener un projet de solidarité en 2011.

Grâce à la Fondation Philiat, intermédiaire dans les partenariats à but non lucratif, des employés volontaires de l'entreprise Six Group ont consacré bénévolement une journée en mai dernier à former des personnes en insertion professionnelle au CSP. Pedro Mendoza, le chef d'équipe de Six Group ainsi qu'une dizaine de bénévoles ont offert une formation de base en informatique à des personnes qui ont des connaissances limitées en

matière d'Internet ou de traitement de texte, connaissances pourtant nécessaires voire indispensables pour préparer un CV et envoyer des offres de candidature.

Les volontaires ont particulièrement apprécié le rôle utile de cette action : pouvoir transmettre un peu de leurs compétences à des personnes qui en ont besoin.

Six Group a également offert au CSP la dizaine d'ordinateurs portables qui avaient été mis à disposition lors de la journée de formation ; un cadeau que le CSP a fortement apprécié !

Anne-Lise Thomas

Vente traditionnelle

Mimosa du bonheur

Des vacances pour tous les enfants

Samedi 28 janvier 2012

9h00 - 17h00

Le CPV cherche des bénévoles pour assurer la vente du mimosa

Organisation: Croix-Rouge Genevoise, Caritas Jeunesse et CPV



Inscriptions
T 022 809 49 79
info@campv.ch

Événement de soutien du 2 novembre 2011 en faveur de l'Atelier Galiffe

Voici les résultats des cinq premiers billets gagnants:

- 1301** Bague en jade et diamants offerte par Manuel Bouvier d'une valeur de Fr. 3800.-
- 3089** Tableau « La Maison rose » de J.-P. Guillermet d'une valeur de Fr. 2900.-
- 85** Montre dame offerte par Adler Joailliers SA d'une valeur de Fr. 2200.-
- 1318** Week-end pour 2 personnes dans un hôtel à Crans-Montana au volant d'une Mercedes-Benz ML offert par André Chevalley SA d'une valeur de Fr. 1500.-
- 2938** Bracelet offert par Piaget SA d'une valeur de Fr. 1400.-

Tous les résultats du tirage sur www.csp.ch
Les lots sont à retirer au CSP

Envie de faire un don?

... le Fonds d'entraide « Budget des Autres »



Pour des personnes financièrement fragilisées, une augmentation de frais peut déséquilibrer leur situation.

Le fonds d'entraide « Budget des Autres » du CSP sert à financer des **soutiens urgents et ponctuels**.

Richard*, 50 ans, travaille dans la même entreprise depuis trente ans. Divorcé récemment, ses charges ont augmenté et les primes d'assurance maladie impayées s'accumulent. Son salaire est en grande partie saisi par l'Office des poursuites et il ne reçoit au final que 1'270 francs. Grâce à une aide de

450 francs du fonds Budget des Autres, Richard a pu régler sa prime courante, obtenir une diminution de la saisie par l'Office des poursuites et ainsi assumer le paiement de ses primes mensuelles.

Votre don offre **une issue de secours** aux personnes qui, comme Richard, traversent une situation difficile !

* Prénom d'emprunt

CCP 12 - 761 - 4
Mention Budget des Autres

Vente de vin en faveur du CSP



Une autre manière de soutenir le Centre social protestant

Cette année, nous vous proposons des vins du domaine « Les Hutins » à Dardagny. La famille Hutin récolte de nombreux prix nationaux et internationaux depuis quelques années. En 2011, une dizaine de distinctions ont récompensé le travail d'Emilienne Hutin et de son père. Le domaine fait partie de l'élite des producteurs vinicoles du pays, sous le label « Mémoire des vins suisses ».

L'action de vente de vin de fin d'année permet de réaliser un bénéfice entièrement destiné à aider les personnes en difficulté. Idéal pour les fêtes !

Cave « Les Hutins » à Dardagny

Chardonnay 2010 16 Fr. la bouteille
Gamaret 2010 18 Fr. la bouteille

Dès 12 bouteilles, livraison possible et gratuite

Le CSP donne la parole à...



Photo © J.R.T.

Qu'évoque pour vous le CSP ?

Ouverture, tolérance, compassion ou encore partage: chacun aujourd'hui est de plus en plus solitaire, particulièrement au plan de la cellule familiale: les relations intergénérationnelles sont réduites à l'extrême, en raison du rythme de vie, de la mobilité géographique, des divorces. Ajoutons à cela les exigences de répondre à des stéréotypes de comportement ou de consommation, et nous nous retrouvons face à une société trépidante, sans repères, que nombre de personnes fragilisées ou hors normes ne peuvent intégrer.

Le CSP est là, avec nombre d'autres institutions, pour aider sans jugement et soutenir l'autre pour qu'il reprenne confiance en lui et trouve SA place. Le CSP est également une entité de lobbying très écoutée.

Vous donnez régulièrement de votre temps précieux au CSP. Qu'est-ce que l'engagement social pour vous ?

Le « don de soi » me paraît une notion contestable. Certes, les bénévoles consacrent de leur temps, des compétences ou encore de l'énergie au CSP. Mais je n'ai jamais vu les activités bénévoles comme un « don de soi ». La notion de don implique un sens unique, sans aucune contrepartie. En l'occurrence, même le don financier le plus important, accordé dans la plus grande confidentialité, a une contrepartie pour celui qui donne, même si cela se réduit à la déculpabilisation du « trop riche ». En ce qui me concerne, je suis entrée

au Comité en 2007 parce qu'une compétence était recherchée dans le domaine des ressources humaines. J'ai intégré un comité ouvert, empreint des belles valeurs de la mission du CSP. Les collaborateurs que j'ai eu l'occasion de côtoyer m'ont aussi impressionnée par leur dévouement et leur vocation pour l'institution même si, venant du privé, j'ai parfois été déboussolée par le fonctionnement égalitaire et participatif des différents collaborateurs. Le CSP m'apporte beaucoup, il m'ouvre les yeux sur un pan de notre société que je connaissais mal et me confronte régulièrement à d'autres valeurs et à d'autres réalités.

Pour le CSP, « la dette n'est pas une fatalité ». Quel conseil personnel donneriez-vous à une jeune personne au seuil de sa formation et de son avenir professionnel ?

L'escalade de la consommation ne peut continuer à l'infini ; je fais confiance aux

nouvelles générations pour ralentir le rythme de la société, mais pour le moment elles n'y trouvent pas leur place. Les jeunes que je vois entrer dans le marché du travail n'ont le plus souvent pas envie de sacrifier leur vie privée à leur carrière. Ils cherchent une harmonie de vie, mais d'un autre côté, ils évoluent dans une société où argent et consommation sont les maîtres mots et où les nouvelles technologies réduisent au minimum les contacts humains et mènent au *zapping* permanent. Harmonie de vie et profusion de superflu ne sont pas compatibles. Mon conseil serait donc : donnons à la jeune génération une place, faisons-lui confiance, mais dans l'intervalle, pour la « désintoxiquer » de la frénésie d'une consommation dont nous sommes tous responsables, protégeons-la des dérives de l'endettement notamment par de la prévention active.

Elisabeth Ray Tang
Membre du Comité CSP

Impressum

Les Nouvelles du CSP Edition Genève

Editeur responsable
Centre social protestant Genève
Rue du Village-Suisse 14
CP 171
1211 Genève 8
T 022 807 07 00
F 022 807 07 01
info@csp-ge.ch

Rédactrice en chef
Anne-Lise Thomas

Impression
Imprimerie Genevoise SA

Ont collaboré à ce numéro

Alain Bolle, Aldo Brina
Anne-Marie Hirt, Rémy
Kammermann, Olivier
Lozeron, Elisabeth Ray Tang
Katia Tschanz, Anne-Lise
Thomas

Photos: © Fred Merz / Rezo.ch
CSP et E. Ray Tang

Rezo.ch fête son 10^e anniversaire!

Réalisation
Communication CSP

Magasins CSP

LA BOUTIQUE EAUX-VIVES

Rue de la Mairie 15
T 022 736 45 81

PÂQUIS

Rue du Môle 1
T 022 731 65 41

JONCTION

Bd Carl-Vogt 34
T 022 328 22 04

PLAINPALAIS

Rue de Carouge 37
T 022 329 32 50

LA RENFILE MEYRIN

Rue Alphonse-Large 19
T 022 341 13 02

PLAN-LES-OUATES

Ch. de la Cartouchière
T 022 794 55 40

RAMASSAGE

Service de ramassage
gratuit d'objets en bon état
T 022 884 38 00
ramassage@csp-ge.ch

www.csp.ch